



Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec



ASSOCIATION  
DES FIRMES DE  
GÉNIE-CONSEIL  
QUÉBEC

Montréal, le 31 janvier 2022

Madame Sonia LeBel  
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale  
Présidente du Conseil du trésor  
Secrétariat du Conseil du trésor  
875, Grande-Allée Est, 4<sup>e</sup> étage, secteur 100  
Québec (Québec) G1R 5R8

Envoyé par courriel : [cabinet@sct.gouv.qc.ca](mailto:cabinet@sct.gouv.qc.ca)

**URGENT : Indexion des taux horaires pour les architectes et ingénieurs**

Madame la Ministre,

À l'automne 2021, nous avons présenté à votre gouvernement les résultats d'une enquête visant à évaluer le niveau d'intérêt des entrepreneurs et des professionnels envers les marchés publics. Cette consultation a démontré que 83 % des architectes et 89 % des ingénieurs identifiaient les taux maximums autorisés par les décrets gouvernementaux comme l'un des facteurs les plus importants expliquant leur baisse d'intérêt face aux marchés publics.

Loin de s'améliorer, plusieurs signaux qui émanent de nos firmes indiquent un désintérêt en hausse envers les marchés publics québécois et une tendance à se tourner vers la réalisation de projets hors Québec, plus précisément dans le reste du Canada et dans certains états américains.

Devant une exaspération grandissante de la part de l'ensemble des professionnels architectes et ingénieurs au Québec, nous vous écrivons aujourd'hui afin de vous demander d'ajuster de façon urgente les taux horaires maximums admissibles pour les services d'architecture et d'ingénierie offerts au gouvernement du Québec.

Ces taux horaires, rappelons-le, sont gelés depuis avril 2009, soit depuis maintenant près de 13 années.

Durant cette même période, le coût de la vie basé sur l'inflation a augmenté de 21,4 % (IPC Québec).<sup>1</sup> De plus, comme vous le savez, la rareté de main-d'œuvre exerce une forte pression sur les salaires. La marge de manœuvre des firmes de services professionnels a donc été réduite au minimum et même au-delà.

En conséquence, les négociations des honoraires de services professionnels pour les contrats publics sont souvent ardues, et de plus en plus de firmes se désintéressent des marchés publics.

De plus, en raison de toutes ces années d'inertie, des centaines d'entreprises qui constituent un pilier essentiel de notre économie se retrouvent aujourd'hui dans l'impossibilité d'offrir à leurs employés une rémunération compétitive par rapport aux employeurs du secteur public et à d'autres grands employeurs dans le secteur privé.

.../2

---

<sup>1</sup> [Institut de la statistique du Québec, Indice des prix à la consommation \(IPC\), Québec, 2008-2021](#)



Madame Sonia LeBel  
Le 31 janvier 2022  
page 2

À titre d'illustration, selon l'Institut de la statistique du Québec<sup>2</sup>, la rémunération globale des architectes est de 15 % supérieure dans le secteur public et la rémunération globale par heure travaillée pour les ingénieurs présente un écart favorable de 29 % pour le secteur public.

Pourtant, le gouvernement, qui a identifié le génie comme l'un des secteurs d'avenir prioritaires, prônera l'exemplarité dans le cadre d'une politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire et souhaite soutenir davantage l'exportation des services d'architecture et d'ingénierie partout dans le monde. Dans ce contexte, le gel des taux horaires (et ses impacts sur la main-d'œuvre et la croissance des entreprises) nous apparaît incohérent.

Nos deux associations ont effectué de multiples représentations au fil des ans, la dernière en date du 30 novembre 2021, où nous avons insisté sur l'importance d'indexer les taux horaires des architectes et des ingénieurs au moment de vous faire parvenir notre [Feuille de route pour améliorer la réalisation des projets d'infrastructure publique](#).

À chaque fois, différentes raisons ont été invoquées pour justifier le refus ou le report de l'indexation.

Aujourd'hui, ces explications ne tiennent plus la route, alors que des mandats à taux horaires continuent d'être octroyés par des ministères et organismes publics sur la base de tarifs manifestement dérisoires.

De notre point de vue, les milliers de professionnels qui sont à pied d'œuvre pour faire avancer les 135 milliards de projets inscrits au *Plan québécois des infrastructures* méritent une rémunération juste et équitable.

Les industries de l'architecture et de l'ingénierie ne peuvent plus supporter d'être ignorées.

Nous réitérons donc aujourd'hui notre demande pour vous rencontrer dans les meilleurs délais afin de convenir d'une indexation des taux horaires pour les architectes et les ingénieurs.

En espérant avoir de vos nouvelles rapidement, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Richard A. Fortin**  
Président  
Association des Architectes en  
pratique privée du Québec (AAPPQ)

**Bernard Bigras**  
Président-directeur général  
Association des firmes de génie-conseil –  
Québec (AFG)

---

<sup>2</sup> [Institut de la statistique du Québec, Enquête sur la rémunération globale au Québec, Collecte 2020](#)